

N° dossier : EAU/AUT/25/0314

AVIS

Par la présente, il est porté à la connaissance du public que par arrêté du Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, N° : EAU/AUT/25/0314 du 2 avril 2026, Syndicat des eaux du barrage d'Esch-sur-Sûre (SEBES) est autorisé à procéder à la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable et raccordement au réseau d'eau potable existant ainsi qu'aux réseaux de canalisations à Roodt-sur-Syre.

Le public peut prendre inspection de la décision et des plans y afférents à la maison communale.

Un recours est ouvert contre cette décision devant le Tribunal Administratif qui statue comme juge du fond. Ce recours doit être introduit, sous peine de forclusion, dans un délai de 40 jours à compter de la notification de la décision.

Berg, le 15 avril 2026.
Le bourgmestre,



Pour le secrétaire empêché, le secrétaire adjoint,



Administration Communale de Betzdorf
11, rue du Château | L-6922 Berg
T (+352) 28 13 73 | F (+352) 28 13 73-212

secretariat@betzdorf.lu
f GemengBetzder @ gemeng_betzder
betzdorf.lu

